

CHIRURGIE

Mon pense-bête

- Apporter ces documents lus, remplis et signés :
 - le consentement du chirurgien
 - le consentement d'anesthésie
 - le formulaire de désignation de la personne de confiance
 - le formulaire des directives anticipées
- Ainsi que :
 - le test PCR de moins de 48h
 - la carte nationale d'identité
- Carte de groupe sanguin, bilans sanguins, radio, IRM, scanner, échographie, ECG, bas de contention (sur vous), ceinture de contention si prescription médicale
- ECBU (selon consigne du chirurgien)
- Être à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer, ni chewing-gum)
- Suivi des consignes de l'anesthésiste relatives à l'arrêt / ou à la poursuite de votre traitement (merci d'apporter votre traitement personnel non déconditionné, avec l'ordonnance)
- Réalisation de la douche la veille et le matin de votre hospitalisation (pas de vernis au niveau des mains et pieds, de maquillage, de bijoux ou de piercing) avec un savon doux, apporter nécessaire de toilette
- Réalisation de la dépilation selon consigne du praticien
- Sécurité des biens : utilisation des armoires fermées à clef et ne ramener que le strict nécessaire (pas d'objet de valeur)
- Prévoir obligatoirement un accompagnement pour la sortie (jour et nuit)